

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL
DU DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE
du jeudi 15 novembre 2018, 12h30 à la Salle Solvay**

Présents : Juan Antonio Aguilar Sanchez, Isabelle Ansseau, Riccardo Argurio, Glenn Barnich, Barbara Clerbaux, Gilles De Lentdecker, Fabienne De Neyn, Pierre Descouvemont, Stephane Detournay, Laurent Favart, Pierre Gaspard, Thomas Gilbert, Samara Hussain, Alain Jorissen, Patricia Losada-Perez, Serge Massar, Louis Moureau, Simone Napolitano, Dimitri Pourbaix, Nicolas Postiau, Denis Terwagne, Mustapha Tli-di, Simona Toscano, Pascal Vanlaer, Delphine Vantieghem.

Excusés : Nicolas Chamel, Marc Henneaux, Grégory Kozyreff, Bortolo Magnetti

1. Approbation de l'**ordre du jour** – Vote

Approuvé

2. Approbation des projets de **procès-verbaux** des réunions du **Conseil de physique** du 28 juin 2018 et du 5 juillet 2018 (*Documents en annexe*)–Vote

Approuvé

3. Rapport des décisions de bureau

Approbation de la composition de jury de thèse de David Ndayizeye intitulée “Validation de la reponse du detecteur de neutrons WENDI-2 dans un faisceau de neutrons quasi-monoenergetiques pour son utilisation dans un centre de protontherapie”. Membres extérieurs: F. Stichelbaut (IBA), I. Gerardy (ISIB). Membres ULB : G. De Lentdecker (Promoteur), L. Favart (Président), S. Toscano, (Secrétaire), N. Pauly (Ecole Polytechnique). La défense privée a eu lieu le 24 octobre. La défense publique est prévue pour le 5 décembre.

Approuvé

4. Informations importantes

- **L'accueil des étudiants en BA1** a été organisé le lundi 17 septembre conjointement avec le département de mathématiques. Remerciements à toutes les personnes impliquées, particulièrement Mélanie Bertelson.
- **L'accueil des étudiants en BA3/MA** a eu lieu le vendredi 21 septembre 12h00 (Salle Solvay).
- **La cérémonie facultaire pour l'accession à l'honorariat**, notamment de nos collègues Thomas Erneux et Marie-France Rogge, a eu lieu le mercredi 14 novembre à 16h00 à la salle Solvay.

- **Nouveaux recrutements FRS-FNRS** : félicitations à Simona Toscano – Chercheuse Qualifiée
- **Promotions** :
 - o Professeur ordinaire : Serge Massar
 - o Professeure : Sophie Van Eck
 - o Maîtres de Recherches : Nicolas Chamel et Stefano Pironio
 - o Directeurs de Recherches : Thomas Hambye et Mustapha Tlidi
- **L'ULB finance l'impression des exemplaires de la thèse de doctorat sous certaines conditions (voir <https://www.ulb.ac.be/rech/doctorants/doctorat-credit-impression-these.html>).**
 - o le crédit couvre exclusivement l'impression des exemplaires de la thèse de doctorat aux [Presses universitaires de Bruxelles](#)
 - o le crédit est de maximum 250€ par thèse de doctorat
 - o le crédit n'est octroyé qu'une seule fois à chaque doctorant

5. Mandats (4 Collaborateurs scientifiques, 1 Maître de Stage, 1 Professeur de l'Université) –Vote

- Physique Théorique Mathématique (resp. M. Frank FERRARI). Proposition de nommer, du 01/10/2018 au 30/09/2020, Monsieur Andrea AMORETTI, Docteur en sciences, en qualité de collaborateur scientifique, auprès du service cité.
- Physique Théorique Mathématique (resp. M. Frank FERRARI). Proposition de renouveler, du 01/10/2018 au 30/09/2020, le mandat de Monsieur Alexander Sevrin, Docteur en sciences, en qualité de collaborateur scientifique, auprès du service cité.
- Service de Physique des particules élémentaires (resp. M. Laurent FAVART). Proposition de renouveler, du 01/10/2018 au 30/09/2020, Monsieur Yves PIERSEAUX, Docteur en sciences, en qualité de collaborateur scientifique, auprès du service cité.
- Physique Nucléaire Théorique et Physique Mathématique (resp. M. Pierre DESCOUVEMONT). Proposition de renouveler, du 01/10/2018 au 30/09/2020, le mandat de Monsieur Wouter RYSENS, Docteur en sciences, en qualité de collaborateur scientifique, auprès du service cité.
- ESS PHYSIQUE (resp. M. Bernard KNAEPEN). Proposition de renouveler, du 01/10/2018 au 30/09/2020, le mandat de Madame Claire NOEL en qualité de Maître de Stage auprès du service cité.
- Physique des Systèmes dynamiques (resp. Mustapha Tlidi). Proposition d'autoriser, du 01/10/2018 au 30/09/2019, Monsieur Thomas ERNEUX, à poursuivre ses activités de recherche, l'Enseignement (max 30h/an) et à porter, pour la même période, le titre de Professeur de l'Université auprès du service cité.

Approuvé

6. Modifications de la commission plan stratégique–Vote

Prise d'acte de la démission de Thomas Gilbert à la présidence de la commission plan stratégique. Proposition de nommer le président du département pour le remplacer.

Mustapha Tlidi indique que pour éviter tout conflit, Bernard Knaepen sera le représentant de son service au sein de la Commission.

Le Président du Département est élu d'office Président de cette Commission. Le vote porte donc sur l'approbation de Bernard Knaepen en tant que représentant du service à la Commission plan stratégique.

Approuvé

7. Suivi de l'évaluation de la qualité de l'enseignement.

Pascal Vanlaer indique que 4 ans se sont écoulés depuis le 1^{er} rapport d'évaluation. L'année prochaine, un rapport de suivi devra être rédigé et sera suivi d'une visite.

Précédemment, un plan d'action en 10 points avait déjà été établi. Le rapport de suivi reprendra les effets, ce qui a été appliqué, comment les parties intéressées ont été associées aux changements, comment s'annonce la suite, quels seront les projets à mettre en place à l'avenir, etc.

Pascal se rendra à l'agence dans le courant de la semaine prochaine afin d'entendre les détails du rapport.

L'échéance pour l'introduction de ce rapport est prévue pour le début du mois de juin mais à ce stade nous ignorons encore s'il s'agira d'un rapport individuel ou commun.

8. Mise en place d'une structure d'accueil des étudiants du 5ème et 6ème secondaire.

Un décret permet aux élèves du secondaire d'effectuer un stage dans les universités. Au Département de Chimie, une trentaine d'élèves sont accueillis chaque année. Une personne y est nommée responsable et prévoit des visites. Ces stages sont régis par une convention de stage. Cependant, en Physique, cet accueil n'est pas structuré et est moins fréquent.

Mustapha Tlidi nous rappelle qu'il serait donc nécessaire de mettre en place une structure d'accueil des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire qui permettrait un accueil de qualité et organisé.

En effet, l'an passé, quelques demandes ont été introduites mais elles ont été difficiles à gérer car elles demandaient beaucoup de temps aux personnes responsables.

Dimitri Pourbaix intervient en rappelant que la nature des demandes de stage émane des directions d'écoles et varie fortement en fonction des écoles. Pour certaines, assister à un cours ne suffit pas, elles exigent une participation. Il s'interroge quant à l'obligation de l'Université de répondre à ce type de demandes. Si le décret est contraignant, des dispositifs spécifiques, des moyens supplémentaires doivent être mis en place. La moindre des choses serait de convenir d'une période précise durant laquelle des stages pourront être effectués, en fixant par exemple, une semaine pour tous.

Alain Jorissen rebondit en disant que même si un tel décret existe, nous ne sommes en aucun cas contraints d'y répondre. Le corps scientifique a besoin de temps pour la recherche et ces stages demandent beaucoup de temps et d'investissement. Nous devrions effectivement homogénéiser les dates car à l'heure actuelle, même si nous voulions traiter ces demandes, nous en serions incapables. Et puis, il existe des semaines à cours ouverts, des journées portes ouvertes ; ces éléments existent et ont pour but d'accueillir et d'informer les étudiants.

Michel Tytgat indique qu'il y a une différence entre assister à un cours et se projeter dans une profession. La deuxième option requiert de l'implication et de l'énergie, l'idée de fixer des dates d'accueil lui semble être la seule solution. Hors de ces dates, nous devons refuser.

Barbara Clerbaux précise que chaque école fonctionne avec un calendrier de stage qui lui est propre et qu'il serait dommage de refuser des élèves motivés à se lancer dans la recherche plus tard sous prétexte que leur période de stage ne coïncide pas avec les nôtres.

Serge Massar propose une centralisation des demandes de stage vers le secrétariat du Département ainsi que les disponibilités des doctorants, mémorants et des professeurs. Le but étant d'établir un dispatching en concordance avec l'offre et la demande.

Riccardo Argurio ajoute qu'il s'agirait ainsi de bénéficier d'une liste reprenant les périodes demandées et une liste comportant les volontaires et leurs horaires.

9. Divers

1) Redéfinition des poids et mesures

Pierre Gaspard tient à revenir sur le fait que la redéfinition des unités du SI a été votée aujourd'hui et entrera en vigueur le 20 mai prochain. C'est un changement majeur car c , h , e , k_B et N_A prendront des valeurs fixées définitivement.

Pour pouvoir fixer la charge électrique élémentaire, la perméabilité du vide μ_0 ne prendra plus une valeur fixée, mais redevient une constante à mesurer, de même que la permittivité du vide ϵ_0 ! De plus, le prototype du kilogramme (qui date de 1889) perdra son autorité pour être remplacé par un étalon basé sur l'énergie d'un photon de la transition hyperfine du césium 133.

Planck, constante de Planck, vitesse de la lumière. Il va falloir faire de la MQ en première année.

2) Conférence annuelle de Société Belge de Physique

Gilles De Lentdecker, représentant de l'ULB auprès du « board » de la BPS et Vice-Président de la BPS, revient sur la conférence annuelle organisée par l'ULB qui se tiendra le 22 mai 2019. A cet effet, des volontaires sont appelés à se manifester afin de faire partie du comité d'organisation. Cela ne devrait pas prendre beaucoup de temps et s'avère nécessaire pour le bon déroulement de l'organisation.

Un email a été transmis aux membres du Département le 15 novembre.

Mustapha Tlidi (président) et **Thomas Gilbert** (viceprésident)